



Bulletin mensuel d'information N° 498 Keleier Forest Landerne

Septembre 2023
Miz Gwengolo

Les annonces pour le bulletin du mois suivant sont à envoyer par mail [pour le jeudi 21 septembre 2023](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr).

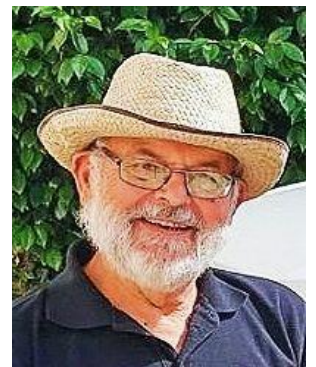
Édito du Maire



La commune vient d'acquiescer le bail commercial et la licence 4 du restaurant-bar La Capsule. Ces acquisitions nous permettent de confier la gérance de l'établissement à Laura Archambault dès le 1er septembre. Forte d'une grande expérience dans la restauration Laura se fera un plaisir de vous accueillir du lundi au samedi midi. Le maître d'ouvrage du futur restaurant sera quant à lui désigné lors des prochaines semaines.

Comme prévu, la voie verte qui relie La Forest Landerneau à Landerneau va être prochainement fermée pendant quelques semaines afin de laisser place aux travaux pour sa mise aux normes et son embellissement. Landerneau lance également en simultané les travaux sur la départementale pour créer une piste cyclable sécurisée et un sentier piétonnier. Une fois ces travaux achevés, vous pourrez rejoindre en toute sécurité Landerneau à pied ou à vélo.

La municipalité et les précédentes équipes municipales souhaitent rendre hommage à Michel Barré qui nous a quitté en ce début de mois d'Août. Élu en 1983 comme conseiller municipal, il devient adjoint dès 1985 et ce jusqu'en 2020, soit 37 années au service de sa commune et des Forestois.



Pendant ces longues années, il a géré avec beaucoup de compétence et de sérieux tous les dossiers d'urbanisme. Passionné par la langue bretonne, il a su également identifier nos noms de rues et de quartiers. Une pensée est adressée à sa femme, à ses enfants et petits-enfants.

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h



DATES À RETENIR

Sam 02/09

Ven 08/09

Sam 09/09

Jeu 14/09

Dim 17/09

Forum des associations – 10h-13h

Permanences distribution cartes d'accès pour la déchetterie de Plouédern > 17h-19h

Permanences distribution cartes d'accès pour la déchetterie de Plouédern > 9h-12h

Conférence Patrick Kernevez sur le Château

Journée du Patrimoine

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau

Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE) :

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

Tél : 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Tél : 02 98 85 35 33

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82

2. Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h à 19h, En semaine, après 10h et le samedi après 10h : Composez le **3237**

03/09	Pharmacie Richard à La Forest-Landerneau
10/09	Pharmacie de la Gare à Landerneau
17/09	Pharmacie de la Rade à Plougastel-Daoulas
24/09	Pharmacie du Pont-Habité à Landerneau

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY – Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : **06 63 85 48 63**

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30

Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30

Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 14 et 28 septembre

Ordures ménagères : jeudis 7 et 21 septembre

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

PASSAGES DE REMORQUE ANNULÉS SUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

Vie Paroissiale – Messes

Le 17/09 : messe à Saint-Thonan à 10 h 30.

Le 24/09 : messe de rentrée à 10 h à Saint-Houardon à Landerneau pour toute la Paroisse Notre-Dame de tout Remède.

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Judi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 1 ^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Sur rendez-vous
Erwan GALERON, 2 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Sur rendez-vous
Marilyne BENOIT, 3 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme) ...	Sur rendez-vous
Olivier BESCOND, 4 ^{ème} adjoint (Urbanisme – Voirie – Entretien infrastructures communales)	Sur rendez-vous

En dehors de sa permanence, le Maire reçoit sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Prochain conseil municipal

Le 27 septembre à 20h30 en salle du conseil.

Extrait du conseil municipal du 26 juin 2023

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- Mme Marilyne BENOIT, excusée, ayant donné procuration à Mme Pauline BENOIT
- Mme Catherine VELGHE, excusée, ayant donné procuration à Mme Nathalie ROULLEAUX
- Mme Bénédicte QUELENNEC, excusée sans procuration.

1- Lancement de l'appel d'offres pour la désignation de l'opérateur immobilier – Projet « La Capsule »

Le présent appel à projet est initié par la commune de la Forest-Landerneau, en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF). Il a pour objet de retenir un opérateur ou groupement d'opérateurs afin de lui céder des terrains en vue de la réalisation d'un projet mixte comprenant des logements et des locaux à vocation de restauration et de cellules commerciales.

Par 17 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (M. Pascal MELLAZA), le Conseil Municipal décide d'approuver le lancement du marché ;

2- Rachat du bien mobilier, du matériel du restaurant et de la licence IV entre la commune et M. Gérard CHAUVEL

La commune de La Forest Landerneau souhaite racheter le bail commercial du restaurant ouvrier " La Capsule" situé dans le bourg de la commune.

L'EPF est actuellement propriétaire du restaurant et la commune de La Forest Landerneau en est l'usufruitier.

La convention opérationnelle de portage, l'acte d'acquisition et l'acte de cession de l'usufruit ont d'ores et déjà été formalisés.

Le restaurant est aujourd'hui loué à M. Gérard Chauvel qui souhaite céder son activité au 1^{er} septembre 2023. Une personne a été ciblée pour reprendre le restaurant. Il s'agit de Mme Laura Archambault, résidant au 4 impasse du Lannic 29 570 CAMARET.

L'objectif à moyen terme - dans les deux prochaines années - est de construire un nouveau restaurant à

proximité de l'actuel qui sera ensuite démolie pour laisser la place à de nouveaux bâtiments.

Le Conseil Municipal a d'ores et déjà validé, lors de sa séance extraordinaire du 20 octobre 2022, à 17 voix POUR, la résiliation du bail commercial entre L'EPF, la commune de la Forest-Landerneau et M. Gérard Chauvel indemnisé à hauteur de 65 000 euros.

Pour formaliser ce projet, il est demandé au Conseil Municipal de valider le rachat du bien mobilier et du matériel du restaurant ainsi que de la licence IV entre La commune et M. Chauvel indemnisé à hauteur de 15 000 euros.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le rachat du bien mobilier et du matériel du restaurant « La Capsule », ainsi que la licence IV.

3- Mise en place d'une convention d'occupation précaire entre la commune (usufruitier) et la nouvelle restauratrice

Une fois la libération des lieux actée, la Commune de la Forest-Landerneau sera en capacité de conclure une convention d'occupation précaire avec Mme Laura Archambault. Cette dernière pourra alors exploiter les locaux jusqu'à la création de la nouvelle cellule commerciale et le lancement de l'AMI pour le contrat de location gérance.

Pour formaliser cette convention, un acte notarié sera signé avant le 1^{er} septembre 2023.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la mise en place d'une convention d'occupation précaire entre la commune (usufruitier) et la nouvelle restauratrice, Mme Laura Archambault.

4- Fixation du loyer du restaurant « LA CAPSULE » au 1^{er} septembre 2023

Dans le cadre de la mise en place d'une convention d'occupation précaire entre la commune de la Forest-Landerneau (usufruitier) et la nouvelle restauratrice Mme Laura Archambault, il convient de fixer un montant de loyer mensuel à partir du 1^{er} septembre 2023.

Mme Archambault pourra ainsi exploiter les locaux du restaurant « La Capsule » jusqu'à la création de la nouvelle cellule commerciale et le lancement de l'AMI pour le contrat de location gérance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la fixation du montant du loyer du restaurant « La Capsule » à 500 € TTC à compter du 1^{er} septembre 2023.

5- Convention d'assistance à la passation de marchés publics concernant le réaménagement et la sécurisation du parvis de l'école publique et de la VC9 et création du city stade

La commune de la Forest-Landerneau souhaite lancer une consultation concernant le réaménagement et la sécurisation du parvis de l'école publique, de la VC9 et la création du city stade.

Au vu de la complexité du dossier, il est proposé au Conseil municipal la signature d'une convention, ayant pour objet de fixer les modalités d'intervention du service commande publique mutualisé pour la passation du marché.

La convention figurant en annexe de la présente délibération définit la mission de passation du marché, ainsi que les conditions financières.

Par 17 VOIX POUR et 1 VOTE CONTRE (M. Pascal MELLAZA).

13- Attribution et vote des subventions – Saison 2023/2024

Au titre de la saison 2023-2024, il est proposé au Conseil municipal l'attribution des subventions figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 de la commune.

Joyeuse Garde Forestoise (JGF) (Badminton, Football, Tennis, Gym adultes, Gym enfants) : 5751 €

- La Forest hand Ball : 1723 €

- Gymnastique d'Entretien des Retraités Actifs : 389 €

- Amicale Laïque : 1309 €

- UNC : 83 €

- La Forest à petites foulées : 489 €

- Club Val Elorn (Amicale des retraités) : 824 €

- Ateliers des arts Forestois : 117 €

- Société de chasse La Forestoise : 279 €

- Ogec école Ste Anne (restauration enfants) : 6044 €

- A.P.E de l'école Georges Brassens : 200 €

- APEL école Sainte Anne : 200 €

- Secours Catholique : 117 €

- Croix Rouge Française : 117 €

- Diwan Landerneau : 1714€

- Ti ar Vro Landerne Daoulas : 106 €

TOTAL : 20062 €.

14- Création de deux emplois au 1^{er} septembre 2023 et mise à jour du tableau des emplois

Considérant la nécessité de créer deux emplois permanents compte tenu des besoins de service, En conséquence, M. le Maire propose la création, à compter du 1^{er} septembre 2023, de deux emplois permanents :

➤ Gestionnaire comptable et administratif à 24h/35^{ème} Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de

Septembre 2023

catégorie B ou C de la filière administrative, ouvert au grade minimum d'adjoint administratif C1 et au grade maximum de rédacteur territorial.

➤ ATSEM / agent périscolaire et d'entretien polyvalent à 32/35^{ème} Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, ouvert au grade minimum d'adjoint technique C1 et au grade maximum d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe C3.

15- Vote du règlement du boulodrome de la salle KERJEAN

En complément du règlement de la salle Kerjean validé lors du Conseil municipal du 27 juin 2022, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur le règlement du boulodrome.

Ce présent règlement a pour objet de déterminer les conditions d'utilisation du boulodrome.

Il figure en annexe de la présente délibération.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement du boulodrome de la salle Kerjean présenté en annexe de la délibération.

16- Dénomination de voies nouvelles

Suite à la création d'un nouveau lotissement sur la commune, géré par la FIMA, M. Le Maire propose de donner un nom au lotissement et aux trois nouvelles rues concernées.

Le nom proposé pour le lotissement est « Le Reun », en référence au lieu-dit.

Les noms de rues proposés sont ceux de trois résistants abattus le 4 février 1944 près du pont du Fessiou sur la commune de la Forest-Landerneau : Marcel Boucher, Guy Raoul et André Garrec.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Parcours citoyen (filles et garçons)

Pour pouvoir s'inscrire à un examen de l'Éducation Nationale, les jeunes gens de nationalité française de plus de 16 ans doivent être en règle avec l'obligation de recensement ou la participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Sont concernés les jeunes nés à **partir septembre 2007**. Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Restaurant La Capsule

Nous souhaitons une bonne retraite à Gérard et le remercions pour toutes ces années de convivialité à la Capsule.

Formée par ses soins, Laura reprendra le flambeau dès le **2 septembre** !



Affaires Sociales

Courant juillet, nous apprenions le décès de Marie Noëlle RIOU.

Marie-Noëlle avait intégré le CCAS en 2020, nommée par le Maire. Son expérience professionnelle dans le milieu médical nous aura été d'une aide précieuse dans l'approche de sujets tels la prise en charge de la dépendance, Alzheimer... Ceci tant dans la façon d'aborder les personnes que dans la gestion administrative des dossiers.

Nous retiendrons d'elle sa sympathie, sa bonne humeur, son franc parler et sa grande disponibilité. Au nom de tous, nous l'en remercions.

Erwan Galeron, vice-président du CCAS

- **Café des aidants**

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimenterie de 14h à 16h.

Prochaines dates :

Jeudi 7 septembre 2023 :

Comment ça va ?

Jeudi 5 octobre 2023 :

Que signifie être aidant ?

- **Numéro national 3114 "souffrance prévention suicide"**

Il est géré par un réseau d'équipes d'écouteries réparties sur toute la France.

Une équipe de 15 infirmiers écouteries est basée à Brest, gérée par le CHU. Ils se relaient pour une présence téléphonique 24h/24, 7 jours/7.

Leur objectif est d'évaluer, d'orienter et de déclencher si besoin.

Ils s'adressent à :

- des personnes en souffrance psychique ou en crise suicidaire,
- des proches inquiets,
- des professionnels inquiets, en questionnement,
- des proches endeuillés par suicide.

Plus d'infos sur : www.3114.fr

- **Calendrier**

Le CCAS fait appel aux Forestois pour obtenir des photos de la commune dans le cadre de l'élaboration d'un calendrier. Toutes les thématiques sont acceptées (paysage, nature, animaux, forêt...) – La présence de personnes de face est proscrite.

Les photos devront être libres de droits.

Une sélection des photos reçues sera effectuée début octobre.

Merci d'adresser les photos à l'adresse mail suivante : mairie@la-forest-landerneau.fr

- **Cimetière**

La commune est actuellement sur la mise à jour des données du cimetière. Si vous avez des informations à communiquer, vous pouvez passer directement à l'accueil de la mairie.

État civil

Décès :

Marie-Noëlle RIOU

16/07/2023 – 1 Cribin

Michel BARRÉ

03/08/2023 – 37 bis route de Kerhuon

Naissances :

Liam DE SOUSA LE GALL

07/07/2023 – 9 route de Kergreac'h

Baptême :

Iris LE DEZ

14/08/2023 – 3 place de Rochebrune

Publication de mariage :

- M. BŒUF Xavier, conducteur routier et Mme ABALLEA Laurence, gestionnaire de transports, 14 route de Beg Ar Groas

- M. GUENODEN Erwan, maçon et Mme JULE Géraldine, technicienne de surface, 3 Penquer Bras

- M. JOLLY Emmanuel, frigoriste et Mme LE GOFF Valérie, adjoint technique des espaces verts, 8 route de Penquer

Mariage :

- M. APPRIOU Emmanuel, taxi et Mme MALBRANCHE Laurence, agent d'entretien, 7 La Grande Palud : Mariés le 29 juillet.

- M. CANTE Kevin, technicien d'études en bâtiment et Mme TESSIER Pauline, professeure des écoles, 6 Penquer Bras : Mariés le 26 août.

Marché



Retour de vacances de la plupart des commerçants, des nouveautés et des surprises sont attendues tout au long du mois, alors restez « connectés » !

Forum des associations Séance de dédicaces

Les associations vous proposent de nombreuses activités sportives, culturelles, de bien-être ou bien de loisirs...

Venez choisir votre (vos) activité(s) de l'année au Forum des Associations le **samedi 2 sept entre 10h et 13h**

A la salle polyvalente (sous la mairie).

A ne pas manquer : séance de dédicaces – Kris

Le scénariste Christophe Goret, dit Kris, fera une séance de dédicaces lors de ce forum.

Présent de 10h30 à 12h30, vous pourrez venir faire dédicacer les BD que vous avez possédés déjà, ou en acheter sur place.

C'est également l'occasion de découvrir sa dernière BD, "Tous ensemble" sur le stade brestois ou ses précédents ouvrages "Un homme est mort", "Nuit noire sur Brest", "Notre Mère la guerre" ou encore "Les Tuniques bleues".

Urbanisme

Nous rappelons qu'un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD.

Merci de bien vouloir favoriser l'utilisation de cet outil pour vos démarches :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : <https://gnau30.operis.fr/landerneudaoulas/gnau/#/>

Déclarations préalables de travaux

Demands :

- KERDRAON Colin – Ravalement
41 bis route de Kerhuon
- OLIVIER Lysiane –Ravement
6 bis route de Kerhuon
- PROUFF Marcel – Ravement
17 route de Penquer
- LE LAY-ROUSSELOT Mathilde – Abri de jardin
12 rue des Ormes
- ROULLE Nicolas – Mur
5 Kerdeniel
- HERNIO François-Xavier – Serre
6 place de rochebrune
- CHAPOTEL Sauréa – Isolation + Ouverture + Puit
6 la grève du château
- CHEVILLOTTE Guillaume – Velux
6 Guerrus
- MONNIER Bérangère – Isolation
5 la grève du château

Accords :

- BOUGUENNEC Jacques –Ravement + Fenêtres
1 rue Duguesclin
- DAGORN Géraldine – Ravement + Clôture
1 bis route de Kergreac'h
- EDF-ENR – Panneaux photovoltaïques
1 place de rochebrune
- KERDRAON Colin – Ravement
41 bis route de Kerhuon
- OLIVIER Lysiane –Ravement
6 bis route de Kerhuon
- PROUFF Marcel – Ravement
17 route de Penquer
- LE LAY-ROUSSELOT Mathilde – Abri de jardin
12 rue des Ormes
- CHEVILLOTTE Guillaume – Velux
6 Guerrus

Refus :

- DAGORN Géraldine – Extension
1 bis route de Kergreac'h

Permis de construire

Demande :

- PERON Morgane – Maison
9 route de Kergreac'h
- TOURNIER Quentin – Modification niveau maison
Route de Rulan
- DIDAT Cédric – Maison
Allée de Ker Arzel

Accord :

- TOURNIER Quentin – Modification niveau maison
Route de Rulan
- GOUEZ Sabrina – Garage
7 place du Château

Travaux

• Renouvellement des réseaux

Du 22/08 au 15/09 : les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux par Eau du Ponant ont pris du retard et nous annonce une fin de chantier pour le 15/09.

Le carrefour du Reun et le haut de la rue de Keramanac'h (au niveau de l'école Georges Brassens) sont fermés à la circulation pendant cette période.

Un itinéraire de délestage est mis en place.



• Remplacement d'une buse

Du 4 au 8 septembre, des travaux vont être réalisés au niveau du lavoir de Kergreac'h : remplacement d'une buse cassée.

Il ne devrait pas y avoir de perturbation au niveau circulation, mais des engins de chantier circuleront dans cette zone, merci d'avance pour votre prudence.



• Déchetterie

Contrôle de l'accès à la déchetterie de Plouedern et de Daoulas (Déchets verts et encombrants) à partir du 1 Novembre.

Un badge sera délivré gratuitement pour chaque foyer résidant sur le territoire qui en fait la demande, permettant l'accès à ces deux équipements, sans limitation du nombre de passages.

->**Plusieurs démarches sont possibles pour obtenir sa carte gratuitement** (avec un justificatif de domicile de moins de trois mois).

• En ligne sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr à partir du 21 Aout

• Lors des permanences qui seront organisées dans les déchetteries et dans les communes.

La CAPLD tiendra une **permanence à la mairie de La Forest le vendredi 8/09 de 17h00 à 19h00 et le samedi 9/09 de 9h00 à 12h00.**

• En appelant le service environnement à partir du 4 Septembre au : 02 98 21 34 49

Un habitant du Pays de Landerneau-Daoulas produit en moyenne 350 kg de déchets verts par an, Soit 2,5 fois la moyenne régionale et 5 fois la moyenne nationale. Déchets verts : transformons-les en ressources !

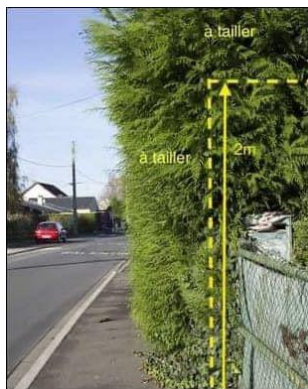
• Respect de l'espace public

Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne doivent pas s'étendre sur le domaine public.

La hauteur est limitée à 2 mètres.

Merci aux propriétaires de tailler leur haie afin de pas gêner les usagers de l'espace public.



Bibliothèque

Retour aux horaires habituels à partir du 2 septembre :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. ABONNEZ-VOUS !

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

A noter, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement

La Forest-Landerneau

CONFÉRENCE

LE CHÂTEAU DE JOYEUSE GARDE RACONTÉ PAR LE PASSIONNÉ PATRICK KERNEVEZ, MAÎTRE DE CONFÉRENCE D'HISTOIRE MÉDIÉVALE À L'UBO.

Jeu 14 Sept - 20h à 22h
Salle polyvalente

Journées du Patrimoine

La Forest-Landerneau

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

40 ANS

"Patrimoine vivant" et "Patrimoine du sport", thèmes de la 40e édition

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

- DE 10H À 17H : RENDEZ-VOUS AU QUINQUIS
EXPOSITION "TRACTEURS ET MOTEURS DES ANNÉES 1900"
- DE 15H A 17H30 : RENDEZ-VOUS À LA SALLE TALIESIN (MAIRIE)
EXPOSITION MATÉRIEL D'ÉPOQUE PAR L'ASSOCIATION AGIP
- DE 15H A 17H : RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE
POINT DE DÉPART VERS UN PARCOURS
"LES TÉMOIGNAGES DU QUOTIDIEN À LA FOREST PENDANT LA GUERRE 39-45"
(LESSIVE A L'ANCIENNE SUR LE PARCOURS)
- 15H30 : RDV AU LAVOIR DE KERGRÉAC'H
LESSIVE A L'ANCIENNE

Conseil des jeunes

La commune recherche des bénévoles pour assurer de l'aide aux devoirs à l'école Georges Brassens, **le lundi et / ou le jeudi de 17h à 17h30.**

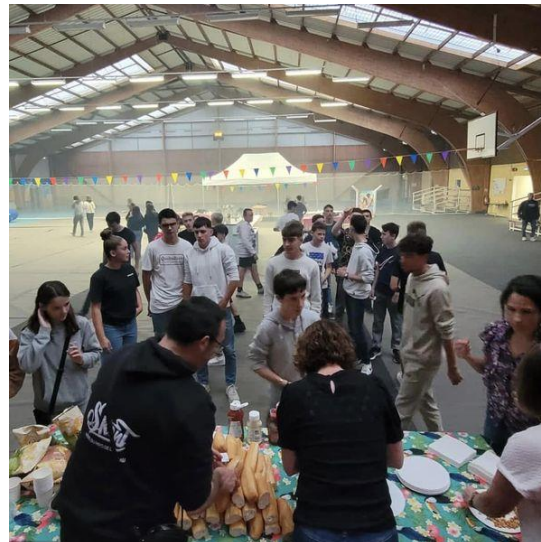
Si vous intéressé (e), merci de contacter la mairie soit par téléphone soit par mail.



Près de 80 jeunes s'étaient inscrits pour participer à la soirée de fin d'année.

Initialement prévue en extérieur, elle a été délocalisée à la salle omnisports pour cause de météo pluvieuse. Structures gonflables, musique et barbecue ont rythmé la soirée.

Merci aux participants et aux bénévoles organisateurs !



Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour toute information concernant le Foyer des jeunes.

Inscriptions et renseignements se font par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

06/09/2023 : Inscriptions (à partir de 28/08) / Jeux libres
13/09/2023 : Cabanes dans les bois / Dessins de la nature
20/09/2023 : Film « le Hobbit » / Jeux sportifs
27/09/2023 : Sortie à Landerneau - Exposition Tolkien

Retour sur les activités du mois de juillet :

Fin d'un mois de juillet intense au Foyer des jeunes : Expo "Sur les traces de Tolkien", fête foraine à Landerneau, Battle archery au jardin de la Palud,

sortie Biathlon Laser, découverte du nouveau parc de jeux de Landerneau, sauvetage sportif au Moulin Blanc...



Club « Val Elorn »

- Randonnées pédestres : rendez-vous pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés. Renseignements auprès de :
 - Daniel Larvor 02 98 20 31 51
 - Gisèle Hallégouet 02 98 20 25 95
- Une marche plus courte est proposée (7/8 km). Renseignements auprès de Christine MORVAN : 02 98 20 22 07.
- Une petite marche : (4/5 km) les 3 premiers lundis du mois. Renseignement auprès de Jean-Yves MORVAN : 02 98 20 22 07.
- Les 3 randonnées reprendront le lundi 4 septembre.

Interclub : jeudi 7 septembre : Plouédern ; ; jeudi 21 septembre : La Forest (pétanque seul).
Repas froid : Jeu. 5 oct. à 12h, salle polyvalente (5 €).
Assemblée Générale : mardi 5 décembre.

Nous serons présents au forum des associations.

Dates	Randonnées	obs
04 sept	Plougastel « Le Caro / Pte de l'Armorique » 9.3 km	OR 3009182
11 sept	Rosnoen 10.4 km	
18 sept	Ploudaniel 9.3 km	
25 sept	La Martyre ↔ Tréflévénéz 10.1 km	
02 oct	St Urbain « Golf Iroise » 10.3 km	
09 oct	St Rivoal Est 9.8 km	
16 oct	Tibidy 9.5 km	
23 oct	Loperhet 9 km	
30 oct	Lannilis "Moulin du chatel" 11 km	2470454
06 nov	L'Hôpital Camfrout 10.4 km	3789047
13 nov	Étang et Bois du Roual 8.4 km	
20 nov	La Roche Maurice (nord) 9.4 km	
27 nov	Rumengol 10.4 km	
04 déc	La Forest - La Grande Palud 10 km	
11 déc	Rostiviec 11.2 km	
18 déc	Plouvien "La vallée des Moulins" 9.7 km	
08 janv 2024	Landerneau Mescoat 9.9 km	+ galette Kerjean

- Le lundi 26 juin a eu lieu à Kerfissien la sortie annuelle du Club de randonnée. 40 participants, temps magnifique, 5 km le matin vers An Amied, Pique-nique devant la plage de Kerfissien puis 8 km après-midi vers Porz Guen. Une belle journée avant le break de l'été.



La Forest à petites foulées

Le club sera présent au forum des associations le 2 septembre pour prendre les nouvelles inscriptions et les renouvellements.

Adhésion au club 25 € pour toutes les activités – pas besoin de certificat médical

Le rendez-vous pour les différentes activités se fait à la salle Kerjean ou à Landerneau au stade face à la piscine. Il est possible de venir tester les séances avant de s'inscrire.

- Marche

Dimanche : 9h15 à La Forest ou à l'extérieur selon opportunité

- Marche nordique

Vendredi : 18h30 à La Forest ou à Landerneau selon la saison

Dimanche : 9h15 à La Forest ou à l'extérieur selon opportunités

- Course à pied

Mercredi : 18h45 à La Forest ou à Landerneau selon la saison

Vendredi : 18h30 à Landerneau

Dimanche : 9h30 à La Forest

Assemblée Générale : 06/10/2023

Contact : laforestpetitesfoulées@gmail.com

TRAIL & MARCHÉ
5 km
10 km
15 km
3ème édition
DIMANCHE 01 OCTOBRE
Départs libres entre 08h30 et 10h00
LA FOREST-LANDERNEAU
Inscription sur place à la salle omnisports - Ouvert à tous
Parcours non chronométrés
Tarif unique : 3€ dont 1€ reversé à l'association AR MADA
Chasse à la gourde dédiée aux enfants
Récompense pour chacun!

Pass Sport

Pour les jeunes, c'est aussi le moment de la rentrée sportive !

50€ de déduction sur l'inscription en club avec le dispositif Pass'Sport.

Toutes les infos pratiques <https://bit.ly/3egPbtn>



Annonces

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au : 06 17 32 36 15

Café de la gare

Lundi, mardi et mercredi : fermé
Jeudi, vendredi : 10h - 12h30 et 17h – 19h30
samedi, dimanche et jours fériés : 10h – 19h30

Tel 02 98 20 20 80

cafedelagare29@sfr.fr (possibilité de donner son mail pour être informé des animations du café)

Location d'un barnum de 40 m² (8m x5m)

Location de 2 vélos électriques : A la demi-journée, la journée ou plus. L'idéal pour les visiteurs découvrant notre région à partir de La Forest...

Dimanche 3 septembre

Repas créole

par « Tatïe dans tous ses états »

Dimanche 17 septembre

Repas crêpes

par la crêperie ambulante Rock ha Billig et à 16h :

Grande course de « pop pop » : la deuxième manche !

Préparez votre petit bateau et venez tenter de battre le record !

Samedi 23 septembre, 16h

Dans le cadre du festival de théâtre « Les sélénites »

Van Gogh par les textes – Lecture (60 min)

Accompagné par une improvisation musicale et une projection d'œuvres de l'artiste, un comédien interprète une sélection de textes parmi lesquels ceux d'Antonin Artaud, René Char ou encore Martin Heidegger.

Dimanche 24 septembre

Repas asiatique

par Nui Thai Cuisine

Fermeture du café : le café sera fermé pour congés du 2 octobre au 25 octobre inclus. Réouverture le jeudi 26 octobre à 10h.

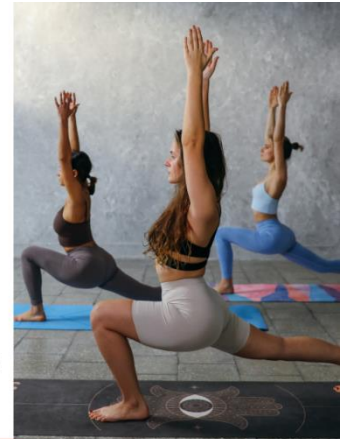
SÉANCES DE PILATES

LA FOREST DE LANDERNEAU

Salle de gymnastique
à côté de l'école St Anne

LE 15 SEPTEMBRE
de 19h à 20h

avec Yann



REPRISE DES SÉANCES

RÉUNION PUBLIQUE

**NON à la fermeture de la
plateforme de déchets verts**

**VALIDATION D'UN VŒU COMMUN DES
POPULATIONS DE LA FOREST ET SAINT-DIVY
VISANT AU MAINTIEN EN SERVICE DE LEUR
PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS.**

Mar 19 Sept -20h
Salle polyvalente
LA FOREST-LANDERNEAU

Ce vœu qui comporte des propositions techniques et financières sera par la suite présenté au président de la CAPLD, accompagné des 900 signatures recueillies par la pétition.

Venez encore nombreux nous soutenir !

Signé : Le collectif « Non à la fermeture de la plateforme de déchets verts ».

L'accueil de loisirs de La Forest-Saint-Divy est à la recherche d'animateurs pour le mois de septembre. Nous recherchons deux personnes pour le mercredi 6 et une pour les autres mercredis du mois.

Nous aurons sûrement besoin de quelques pour les autres mercredis de l'année. Nous recherchons également pour les vacances scolaires.

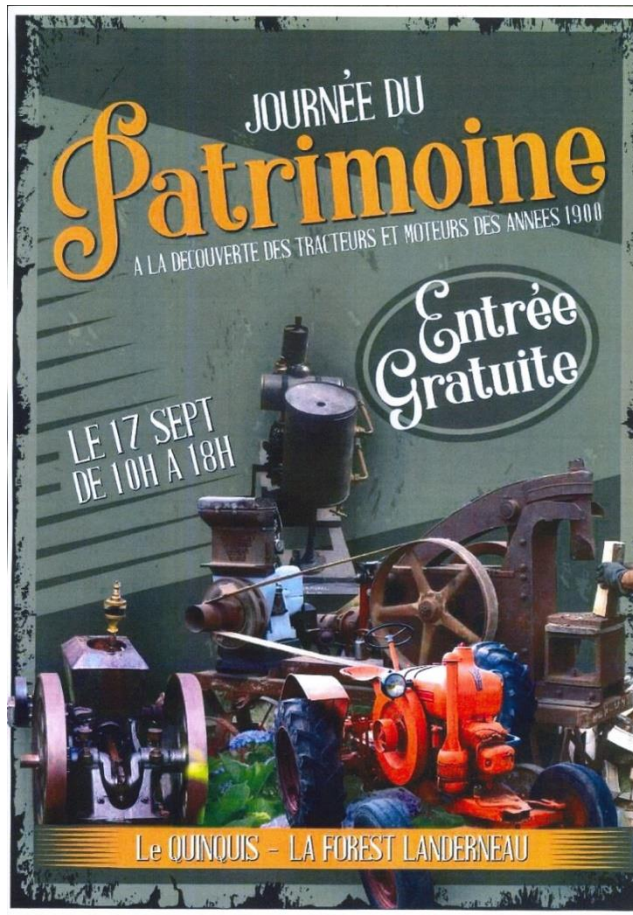
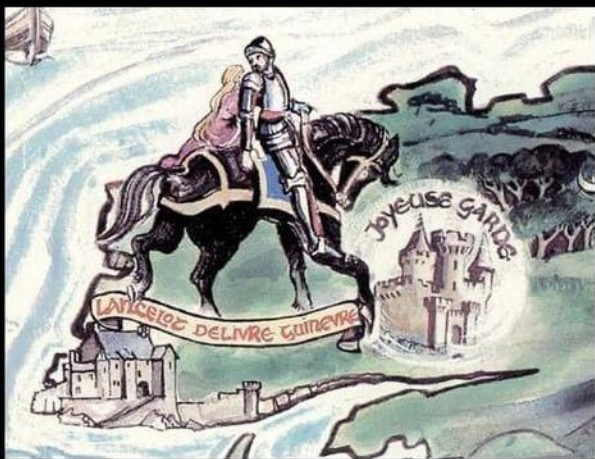
Bonjour, je m'appelle Julie Tual, je suis conseillère en immobilier à Keller Williams au Relecq-Kerhuon. Résidente à La Forest-Landerneau et native de la ville de Landerneau.



Étant passionnée et engagée par mon métier je vous donne mon expertise approfondie du marché local de l'immobilier dans le secteur dynamique de La Forest-Landerneau, Pencran, Landerneau, Plouédern et bien plus encore. Mon dévouement envers mes clients se traduit par une approche personnalisée, visant à comprendre vos besoins spécifiques et à réaliser vos projets immobiliers.

Je suis axée sur la transparence, la communication, la confiance et l'intégrité. Que vous souhaitiez connaître la valeur de votre bien, le vendre, trouver la propriété de vos rêves ou obtenir des conseils judicieux sur le marché local, je suis là pour vous accompagner à chaque étape du processus. Je serais ravie de venir vous rencontrer dans votre quartier, au marché, en balade ... afin d'échanger sur vos projets immobiliers. Julie TUAL - 06.86.63.88.95 - julie.tual@kwfrance.com

Je suis à la recherche de tous documents concernant les fouilles effectuées à Joyeuse Garde, par l'association « Les Amis de Joyeuse Garde, pendant la période 1967-1977 (Photos, articles de presse, etc..) Si vous en possédez, merci de me contacter



L'Association Mon P'tit Pote organise

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

19h00 - Salle des Fêtes - SAINT DIVY

Menu Adulte Un apéritif Un rougail saucisse Une tarte aux pommes et son café 14€	Menu Enfant Un soft Un rougail saucisse Une glace 8€
--	---

ROUGAIL SAUCISSES, QUAND TU NOUS TIENS!

Mon petit pote

Sur Réservation avant le 16 septembre par téléphone
 Paiement Carte, chèque ou espèces
 Anthony Porhel 0688838021 Alison Carriou 0620263357

Pour que nos déchets deviennent nos ressources !

Engagée depuis plusieurs années dans une dynamique de réduction des déchets, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas active sa feuille de route Déchets 2023-2026, afin de tendre vers le « zéro déchet ». Si d'importants efforts ont été faits en matière de tri des déchets ménagers, la collectivité, face à l'enjeu à la fois environnemental et économique de réguler la production de déchets et de mieux les valoriser, annonce une série de mesures. Des mesures simples, économiques et écologiques pour transformer les déchets en véritable ressource !



Déchèteries : accéder à un meilleur service

Comme d'autres collectivités voisines, la Communauté d'agglomération a décidé d'équiper ses deux déchèteries de Plouédern et Daoulas de barrières d'accès, afin d'en réserver l'usage aux seuls habitants du Pays de Landerneau-Daoulas.

Cette mesure vise à améliorer le service rendu aux habitants en permettant aux agents d'accueil de mieux orienter les usagers et de mieux connaître leurs habitudes pour optimiser le service.

Un badge sera délivré pour chaque foyer résidant sur le territoire qui en fait la demande, permettant l'accès à ces deux équipements, sans limitation du nombre de passages.

Plusieurs démarches seront possibles pour obtenir sa carte :

- En ligne sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr, accessible dès le lundi 21 août,
- Lors des permanences qui seront organisées dans les déchèteries et dans les communes (à partir de septembre),
- En appelant le service environnement, à partir du 4 septembre au : 02 98 21 34 49.

- Juin et juillet 2023 : travaux de mise en place des barrières d'accès (les déchèteries restent ouvertes)
- 1er novembre 2023 : mise en service des barrières d'accès, avec une période dite de "tolérance" de 4 mois
- Fin février 2024 : la présentation du badge devient obligatoire pour accéder aux déchèteries
- 2026 : ouverture d'une troisième déchèterie à l'est du territoire.

Parallèlement, la Communauté d'agglomération s'engage à un meilleur maillage du territoire, avec **la construction d'une troisième déchèterie au niveau du Plateau, à l'horizon 2026**. Les partenariats avec les recycleries seront approfondis pour aller plus loin dans le réemploi et la valorisation des objets.

Déchets verts : transformez-les en ressources

Un habitant du Pays de Landerneau-Daoulas produit en moyenne 350 kg de déchets verts par an, soit 2,5 fois la moyenne régionale et 5 fois la moyenne nationale !

L'accès libre aux cinq aires de déchets verts du territoire (La Forest- Landerneau, Loperhet, Pencran, La Martyre et Hanvec), pour toute personne et 24h/24, sans aucun contrôle, explique en partie ces chiffres et constitue aujourd'hui un véritable frein à la démarche de réduction et de valorisation des déchets verts engagée par la Communauté d'agglomération.

On estime que près d'un quart des usagers de ces aires n'habitent pas le territoire, alors même que ce sont les contribuables du Pays de Landerneau Daoulas qui financent ce service.

D'autant que ces aires ne respectent plus la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui implique qu'elles soient obligatoirement gardiennées et clôturées. Une mise aux normes impliquerait des investissements et des coûts de fonctionnement conséquents pour la communauté d'agglomération, estimés à 100 000 € par an et par site (pour seulement 3 à 5 demi-journées d'ouverture dans la semaine) ; un coût important qui viendrait s'ajouter aux 450 000 € consacrés à la gestion de ces déchets verts.

Consciente de la nécessité d'avoir une approche plus vertueuse vis-à-vis des déchets, pour réduire encore notre impact environnemental, la Communauté d'agglomération, opte pour la fermeture des 5 aires de La Forest-Landerneau, Loperhet, Pencran, La Martyre et Hanvec. Elle va accompagner les habitants vers de nouvelles pratiques, afin de transformer les déchets verts en véritable ressource pour la faune et la flore des jardins.

Pour valoriser ces déchets verts dans une logique circulaire, la Communauté d'agglomération proposera diverses animations et formations pour enseigner aux jardiniers qui le souhaitent les techniques de gestion « à la parcelle », c'est-à-dire sur son terrain : compostage, paillage, fagots, jardin au naturel... Autant de procédés simples à mettre en œuvre, économes en temps et en argent, qui permettent d'amender les sols de façon naturelle, de conserver l'humidité et donc d'économiser de l'eau, de prendre soin de la faune et de la flore...

Les familles ayant participé au défi « Jardin zéro déchet » en 2022 sont les premières à pouvoir en témoigner. A partir de septembre 2023, de nombreux ateliers seront ainsi proposés, de même que des visites de jardin exemplaires, des démonstrations et des opérations de broyage, des aides financières à la location de broyeurs ou de prestation de broyage, à l'achat de kits mulching...etc.

- Au 1er décembre 2023 : fermeture des aires de déchets verts de La Forest-Landerneau, Loperhet et Pencran
- 2026 : à l'ouverture de la 3^e déchèterie, fermeture des aires de déchets verts de La Martyre et Hanvec.

Déchets ménagers : priorisez le compostage

1/3 du contenu de nos poubelles est constitué par des déchets organiques qui pourraient être compostés.

Afin d'encourager le tri à la source, **plus de 80 aires de compostage partagées seront déployées sur l'ensemble du Pays de Landerneau-Daoulas**. Le déploiement de ces aires de compostage partagées a déjà commencé, et **chaque commune en sera équipée en 2024**.

Par ailleurs, dès 2024, **la vente de composteurs individuels à prix réduit sera organisée dans nos communes**. Ces mesures visent à encourager le retour au sol de vos déchets organiques (épluchures, restes de repas...) afin d'éviter de les incinérer.

Dès septembre 2023, **des ateliers gratuits** sur le jardinage au naturel seront organisés.

- 2023 : début du déploiement d'aires de compostage partagées sur tout le territoire
- 2024 : chaque commune est équipée d'aires de compostage partagées

Patrick LECLERC, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas : « *Tous les habitants du Pays de Landerneau-Daoulas peuvent être assurés de l'accompagnement de la Communauté d'agglomération : à travers des permanences, des ateliers, des animations pour former et sensibiliser. Nous allons venir à leur rencontre pour construire ensemble ces nouvelles pratiques, acquérir ces nouveaux réflexes plus écologiques, plus économiques, plus simples. Je suis convaincu que nous pouvons y arriver ! Grâce à notre politique volontariste et à l'engagement des habitants, nous sommes déjà les bons élèves du tri : chaque habitant du Pays de Landerneau-Daoulas produit en moyenne 60 kg d'emballages collectés et triés, dont 80 % sont recyclés ou valorisés. C'est mieux que la moyenne française : 54 kg par an et par habitant, taux de recyclage de 72 %.*

« Notre territoire avance dans une bonne dynamique et il est important que nous gardions toutes et tous en tête le sens de nos actions, parce que les mesures de notre feuille de route de réduction des déchets impliquent un réel changement dans nos habitudes, nos comportements. Nous devons continuer à prendre soin de notre territoire et de sa biodiversité, pour bien vivre ensemble et en pensant aux générations futures. C'est ce qui nous guide et ce dont chacun doit prendre conscience. Nous avons tout à gagner en nous engageant ensemble dans cette transformation. »

La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, engagée de longue date dans les transformations environnementales

La nouvelle feuille de route Déchets 2023-2026 s'inscrit dans le cadre du :

- **Label « Territoire Économie Circulaire »** en coopération avec les trois autres communautés de communes qui forment le G4DEC, le portail de l'économie circulaire.
- **Plan local de réduction des déchets (PLPDMA)**, élaboré en 2018, afin de tendre vers le 0 déchet, en misant sur des actions de prévention et la prise de conscience collective.
- **Projet de territoire, élaboré en septembre 2021**, qui réaffirme la gestion des déchets comme objectif prioritaire.
- **Futur Plan Climat Air Énergie Territorial qui a été présenté au conseil communautaire le 30 juin dernier** et qui vise à orienter l'ensemble des politiques communautaires vers plus de sobriété.